



Kimberly-Clark
Sotteville les
ROUEN

Le livre, le papier et la communication
filpac cgt

NEGOCIATIONS ANNUELLES 2019

4ème réunion du 7 et 8 Février 2019

Bonjour à tous,

Le 8 Février 2019, a eu lieu notre dernière réunion de négociation, dont voici le récapitulatif :

- Augmentation générale de 2,4% pour les non cadres avec effet rétroactif au 1er Janvier 2019, augmentation générale de 2,4% au mérite pour les cadres applicable au 1^{er} Avril 2019.
- Embauches Kimberly-Clark en CDI, remplacement de tous les départs poste pour poste.
- Concernant la prime d'ancienneté, la direction s'engage à travailler à son amélioration pour les prochaines négociations annuelles.
- Mise en place d'une prime de faction en 3x8C. pour les coefficients inférieurs à 140 application au minimum de la prime de 3x8C. du coefficient 140 de la nouvelle grille. Pour les coefficients de 140 à 160 inclus, application au minimum de la prime de 3x8C du coefficient 170 de la nouvelle grille. A partir du coefficient 170, application au minimum de la prime de 3x8C. du coefficient 185 de la nouvelle grille.
- Concernant le CSE, la direction a concédé une véritable avancée sur les revendications des élus. Le seul bémol reste le budget du CE qui est maintenu à l'identique pour 2019, mais qui devra être discuté pour 2020.

Après avoir entendu vos remarques et félicitations, nous considérons que dans le contexte actuel le résultat de ces négociations est acceptable. Nous signerons donc ce nouvel accord le Lundi 11 Février 2019.

Merci de votre confiance.